

Conférence officielle du 1er arrondissement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

3. Combien faut-il d'heures de travail à 45 cent. pour recevoir 51 fr. 30 de paye ? — Rép. 114 heures.

2. On demande le contour et la surface d'un carré de 37,5 m. de côté ? — Rép. 150 m. et 1406,25 m².

1. Un patron a livré le trimestre passé pour 7404 fr. 60 de travaux. Ses frais s'élèvent à 6450 fr. Quel est son bénéfice et à combien % des frais se monte-t-il ? — Rép. 954 fr. 60. 14,8 %.

IX^{me} Série.

4. Deux champs mesurent l'un 9230, l'autre 6585 mètres carrés. De combien le second est-il plus petit que le premier ? — Rép. 2645 m².

3. Pendant le mois de juillet, Antoine a fourni au ménage 248 litres de lait et à la fromagerie 1674 litres. Combien cela fait-il par jour ? — Rép. 62 litres.

2. Jacques paye les intérêts de 9480 fr. au 4 $\frac{1}{4}$ % et 14 750 fr. au 4 $\frac{1}{2}$ %. Combien paye-t-il d'intérêts en tout ? — Rép. 1066 fr. 65.

1. Un tas de foin de 12 $\frac{3}{4}$ m. de long, 6,84 m. de large et 3 $\frac{3}{5}$ m. de haut a été consommé en 108 jours. Combien cela fait-il de mètres cubes par jour ? — Rép. 2,907 m³.

X^{me} Série.

4. Un négociant paye à la poste 138 fr. 50 cent., 46 fr. 30 cent. et 29 fr. 20 cent. Combien en tout ? — Rép. 214 fr.

3. Que coûtent 75 kilogrammes de thé à 6 fr. 50 cent. le kilogramme, si l'on y ajoute encore 2 fr. 25 cent. de frais ? — Rép. 489 fr. 75.

2. J'achète 500 kg. à 1 fr. 45 et 250 kg. à 1 fr. 60. Quel est le prix d'un kilogramme en moyenne ? — Rép. 1 fr. 50.

1. On a gagné 135 fr., soit le 18 $\frac{3}{4}$ %, sur une marchandise. On demande de calculer le prix de revient et le prix de vente. — Rép. 720 fr. et 855 fr.

CONFÉRENCE OFFICIELLE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Mardi 5 novembre, s'est réunie à Estavayer la conférence du corps enseignant broyard sous la présidence de M. Barbey, inspecteur scolaire. Assistaient aussi à la réunion : M. le député Butty, lieutenant de préfet, MM. les rév. Curés de Fétigny, Montbrelloz, Murist et Seiry, M. Porcelet, conseiller communal, ainsi que MM. les abbé Delabays, directeur de l'Ecole secondaire, Miédinger et Schorro, professeurs.

Les participants suivent d'abord, avec beaucoup d'intérêt, une leçon de composition préparée : « Un naufrage sur le lac de Neuchâtel. » Ce sujet est tiré de la poésie, étudiée à l'avance : « Le vieillard et les trois jeunes gens. » La critique de cette leçon fournit l'occasion de discuter et de mettre en relief plusieurs points essentiels dans l'enseignement de la rédaction.

La question si importante de l'enseignement religieux à l'école primaire est traitée avec beaucoup de clarté et d'à propos par M. l'Inspec-

teur. Tous les maîtres suivront, avec plaisir, les directions pratiques qui leur sont données. Les leçons de catéchisme et d'histoire sainte seront ainsi de vraies leçons de morale chrétienne qui contribueront puissamment à la bonne éducation religieuse de nos enfants.

Nous passerons sous silence les observations spéciales sur la marche des écoles pendant le semestre d'été. Comme toujours, les bons maîtres sont d'accord avec M. le Président lorsqu'il déclare que la classe doit être tenue aussi sérieusement en été qu'en hiver. Quelques rares instituteurs doivent regretter, au seuil du semestre d'hiver, leurs six mois de vacances estivales ! Tout tableau, si beau fût-il, ne contient-il pas des ombres ?

Les débutants dans la carrière pédagogique auront dû se sentir encouragés par les paternels conseils de M. l'inspecteur. La mission de l'instituteur est si belle ! Pourquoi faut-il que, parfois, on oublie les excellentes leçons de conduite reçues à l'École normale ? M. le Président adresse aussi un souvenir ému à M^{lle} Duc d'Estavayer et M. Vez, à Montagny : ils ont quitté l'enseignement avec la juste reconnaissance qui leur est due.

Les magnifiques vues géographiques et les cartes détaillées présentées aux maîtres enrichiront peu à peu les collections de chaque classe. M. Abriel, instituteur à Portalban, apporte à l'assemblée une abondante gerbe de glanures pédagogiques. L'attention soutenue avec laquelle la lecture de son travail est suivie prouve que ses communications sont toutes intéressantes. — Tous intéressantes aussi et très judicieuses, les appréciations de M. l'Inspecteur sur la marche des cours de perfectionnement et les bons résultats obtenus par la Broye aux examens des recrues. Ces résultats sont le fruit d'un travail sérieux et persévérant.

Vu l'heure avancée, chaque instituteur est prié de présenter, par écrit, ses propositions éventuelles relatives au projet de statuts pour une Société de secours mutuels entre les membres du corps enseignant. M. Vorlet, à Montagny-la-Ville, est nommé membre de la Commission organisatrice.

La séance est levée. Déjà, les fenêtres d'Estavayer s'étoilent de lumières. Et, sur le mur blanc de la salle de conférence, éclairé par les rayons mourants de ce jour gris d'automne, le grand Christ, si expressif, semble nous parler encore de travail et de dévouement ! P.

FÊTES SCOLAIRES

M. Vez, instituteur à Montagny-la-Ville, prend sa retraite, après 30 années d'enseignement dans cette commune. Cette longue carrière pédagogique, écoulee à la tête de la même école, constitue déjà par elle-même un éloquent témoignage rendu aux qualités de ce maître dévoué. Mais les autorités communales et scolaires ont voulu exprimer au jubilaire leurs félicitations et leur recon-